

## Rendez-vous gourmands / Lundi 13 octobre 2025

### Renseignements pratiques

➤ **Lieu:** Rue de la Roquette 36 à 6532 Thuin

➤ **Date:** lundi 13 octobre 2025

➤ **Horaires pour les professionnels :** de 13h à 16h

➤ **Horaires pour le public:** de 16h à 19h

#### ➤ **Participants:**

La première partie de la rencontre s'adresse aux acheteurs professionnels (HoReCa, cantines, épiceries ...).

La deuxième partie de la rencontre est ouverte à tous.

L'accès à la rencontre est libre et gratuit.

#### ➤ **Remarques préalables:**

- ✓ La participation des producteurs réservée aux fabricants et transformateurs de produits de bouche installés dans le Hainaut et qui cadrent dans l'objectif des rendez-vous gourmands.
- ✓ Les organisateurs se réservent le droit de refuser certains types d'activités.
- ✓ En aucun cas, l'organisateur ne sera tenu responsable des vols ou des dégâts éventuels occasionnés sur le stand des participants.

#### ➤ **Espace de rencontres professionnelles (BtoB) et de vente aux consommateurs (BtoC) :**

- ✓ Les dégustations gratuites, la vente directe à consommer sur place ou à emporter sont autorisées.
- ✓ Proposer des animations culinaires à votre stand pour dynamiser la rencontre est un plus.
- ✓ Les stands seront regroupés dans la Grange de la Dime de la Distillerie de Biercée. L'organisation y positionnera quelques tables hautes et chaises à l'usage des visiteurs et y tiendra un bar.
- ✓ Un espace approximatif de 3 m (façade) x 2 m sera proposé à chaque producteur. Celui-ci comprendra 1 table nappée, 2 chaises. Un raccordement électrique standard au besoin et sur demande (220 V / 1.500 W max.).
- ✓ Votre propre matériel ou équipement indispensable à votre activité (frigo, petit électroménager, four micro-ondes, etc.) pourra être installé, par vos soins, sur l'espace mis à votre disposition en complément du mobilier présent. Possibilité de mise à disposition d'un comptoir-frigo ou autre petit équipement comme appareil de cuisson, gaufriers... (sur demande spontanée, dans les limites du budget consacré à l'événement et sous réserve de disponibilité).
- ✓ Il est indispensable de notifier à l'organisateur, par le biais du bulletin d'inscription, le type de matériel nécessaire ainsi que la puissance électrique éventuellement requise par votre activité.
- ✓ **Attention:** tout raccordement au gaz est, bien sûr, interdit.
- ✓ Il est demandé aux exposants proposant des produits à déguster sur place d'utiliser des contenants "durables" et recyclables.
- ✓ Le producteur s'engage à assurer une présence permanente durant la durée complète de l'événement et à la bonne tenue générale de son espace (propreté, ordre, etc.).

Nous portons une attention toute particulière à ce que le producteur soit présent derrière son stand et non une tierce personne.

- ✓ Chaque producteur participant veillera à l'évacuation de ses déchets résiduels.

#### ❖ Montage / démontage des stands:

- ✓ L'aménagement par les producteurs se fera le jour-même, entre 11h et 13h ;
- ✓ Le démontage des stands se fera uniquement au terme de la journée, soit entre 19h et 20h.
- ✓ Attention: il ne sera pas possible de stocker du matériel sur place au-delà de cette échéance.

#### ❖ Participation et inscription:

- ✓ L'emplacement est gratuit mais l'inscription est indispensable via le formulaire ci-joint.
- ✓ La sélection des producteurs retenus s'effectuera souverainement par les organisateurs selon différents critères de sélection tels que l'accord des produits proposés avec le thème de l'organisation, le lancement d'une nouvelle activité, la localisation du producteur, la chronologie de réception des formulaires d'inscription, la moindre concurrence entre producteurs, l'engagement à être présent en personne durant toute la durée de l'événement et la parfaite régularité avec les normes légales en vigueur (assurances, la législation relative à la sécurité et l'hygiène des denrées alimentaires, etc.).

#### ❖ Divers:

- ✓ En cas de participation, le plan d'installation ainsi que les derniers renseignements pratiques concernant le marché vous parviendront dans la semaine précédant l'événement. Les parties prenantes de l'événement seront invitées à participer à un temps de préparation et de coordination, le mardi 30 septembre 2025, de 12h30 à 13h30 (en visioconférence).
- ✓ Plusieurs parkings sont accessibles autour de la place.
- ✓ Contact avant, pendant et après l'événement:

Province de Hainaut / Hainaut Développement  
Catherine COLLIE - Chargée de mission  
boulevard Initialis 22 7000 MONS  
Tél.: +32 65 342 598  
Mail: [catherine.collie@hainaut.be](mailto:catherine.collie@hainaut.be)